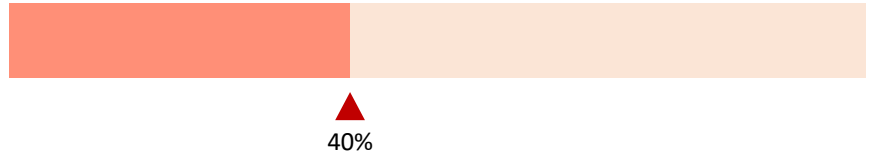


42

Réserver une place plus importante à l'éducation artistique et culturelle dans l'enseignement en favorisant une approche transversale



STATUT

Recommandation en cours

Version 4

Travaux réalisés

- Voir recommandation KEP no 41
- 2020 : Discussions avec différents services au ministère de l'Éducation et du Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) afin de déterminer les meilleurs moyens d'avancer dans le projet d'intégration des arts du spectacle et autres formes d'expression dans le cursus scolaire comme matières transversales
- 2019 : Plusieurs rencontres entre le ministère de la Culture et la Theaterfederatioun ont mené à la réflexion de créer un plan de travail qui permettrait d'intégrer les arts de la scène dans le cursus scolaire afin de garantir à chaque élève l'accès à toute forme d'expression créative.

Travaux en cours

- Voir recommandation KEP no 41

Travaux prévus

- Voir recommandation KEP no 41
- Rassembler les différent/es expert/es en matière de pédagogie artistique et d'éducation formelle afin de procéder à une relecture de l'art à l'école et repenser le cursus scolaire en matière de culture une fois les effets de la pandémie estompés et que les rassemblements et l'art à l'école pourront à nouveau avoir lieu avec plus de sérénité
- Étendre le groupe de travail qui se compose d'acteurs de la scène et du ministère de la Culture à des représentant/es de l'éducation formelle
- Établir un plan de travail réaliste qui permettra d'intégrer théâtre, danse et performance aux disciplines existantes

- Renforcer la participation culturelle des écoles en dehors du cadre scolaire
- Renforcer l'offre de formation culturelle pour enseignant/es

Contact

- Nadine Erpelding
(+352) 247 86608
nadine.erpelding@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 01.01.2023